Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 077-217700483-20250403-CM2025_10-DE

MARNE

Marlotte

République Française
Département SEINE ET

Commune de Bourron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	23

Vote
A l'unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 04/04/2025
Et
Publication ou notification du :
04/04/2025

L'an 2025, le 3 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/03/2025 et affichés à la porte de la Mairie le 21/03/2025.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, Mme GREMY Dominique, Mme HAMEL Catherine, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves, Mme SCHAPPACHER Karine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, M. GANDON Jean-Charles à Mme MOURICHON Véronique, M. HAGARD Stéphane à M. COLAS Christophe, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence à Mme LOTT Myriam

A été nommé(e) secrétaire : M. BREGERE-MAILLET Jean

CM2025_10 – Adoption du Budget Primitif pour 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération C2022_31 du 5 juillet 2022 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à comtper du 1er janvier 2023,
VU la loi n°2015-991du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité, de voter le Budget Primitif 2025 qui est présenté en équilibre à **7 018 899,52** €. Il s'articule de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	3 849 439,52 €	3 849 439,52 €
Section d'Investissement	3 169 460,00 €	3 169 460,00 €
TOTAL	**7 018 899,52 €**	**7 018 899,52 €**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 04/04/2025

Secrétaire de séance,
Jean BREGERE-MAILLET

MAIRIE DE BOURRON-MARLOTTE (Seine-et-Marne)

Le Maire,
Vitor VALENTE